



Rapport annuel 2022



SOMMAIRE

3	Edito
4	La Fédération nationale des SCoT
6	Les instances de la FédéSCoT
9	Les activités nationales
12	Études et productions
15	Les Rencontres nationales
16	Les Rencontres régionales
17	Les Clubs
18	Les activités auprès des adhérents
20	Communication
22	Bilan financier

LE MOT DU PRÉSIDENT



L'année 2022 a été, pour la Fédération Nationale des SCoT, une année de travail sur les nouveaux modèles d'aménagement des territoires. Face à des responsabilités de plus en plus importantes, à la complexité des attentes et des défis, liées à la révolution d'aménagement du territoire en cours, aux transitions, et à l'accélération induite par la loi Climat résilience, il était important d'accompagner les élus pour changer la trajectoire des territoires et aménager autrement, dans un contexte de sobriété. Cette étude a été faite avec l'appui du Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires et une trentaine de partenaires. En 2022, les sollicitations de partenariat ont été intenses, aussi bien de la part d'acteur publics que de têtes de réseaux privés. D'autant plus que cette année a aussi été celle de l'accélération des travaux autour de la mise en œuvre de l'objectif Zéro Artificialisation Nette, notamment par la mise en place des conférences des SCoT. Pour continuer à alimenter techniquement les réflexions du réseau, nous avons organisé nos formations en partenariat avec le CNFPT en 4 webinaires sur des sujets à enjeux comme la contractualisation, les friches dans la planification, l'élaboration d'un DAACL, la logistique. Je tiens à remercier tout particulièrement chacun des membres, techniciens comme élus, pour leur investissement et leur dynamisme au service de notre Fédération et des adhérents, toujours plus nombreux à nous rejoindre. Ils ont été très sollicités cette année et sans leur mobilisation, tout ce travail ne serait pas réalisé. Merci à chacun d'entre vous ! L'année 2022 est restée une année d'action pour une Fédération que nous voulons toujours plus efficace et au plus près de vous.

Bonne lecture !

A stylized blue ink signature of Michel Heinrich.

Michel Heinrich
Président de la FédéSCoT

LA FÉDÉRATION DES SCoT

Qui sommes-nous ?

La Fédération Nationale des SCoT est une association d'élus créée en juin 2010, visant à regrouper l'ensemble des structures porteuses de SCoT.

La Fédération est un lieu d'échange et de formation pour les élus et les techniciens, un centre de ressources et de réseaux pour accompagner le travail d'élaboration et de mise en œuvre des SCoT, un interlocuteur porte-parole des SCoT auprès de l'État et des partenaires concernés, un lieu de réflexion, de prospective et de proposition dans l'évolution des préoccupations et des réglementations de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

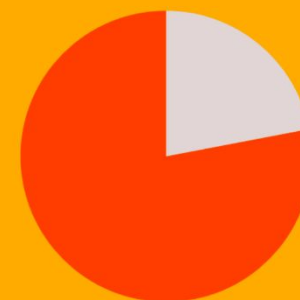
Les instances de la Fédération reproduisent le binôme « élus/techniciens » qui existe dans les établissements publics en charge des SCoT. C'est par la richesse et la complémentarité des approches politiques et techniques que se construisent les SCoT ; c'est sur ce même modèle de fonctionnement que la Fédération nationale des SCoT s'est structurée pour alimenter ses travaux, ses réflexions et points de vue, ses échanges et débats, au plus près des réalités de terrains et de préoccupations de chacun.

Nos adhérents

Le réseau des établissements publics adhérents fait la force de la Fédération nationale des SCoT et lui donne sa légitimité.

La Fédération des SCoT, avec 80 %* de structures de SCoT adhérentes, est devenue « représentative » du monde des SCoT. En effet, de plus en plus de SCoT adhèrent à la Fédération : en 10 ans le nombre d'adhérents a plus que triplé en passant de 100 à 320. Avec ses 351 établissements publics adhérents au 31 décembre 2022*, elle est un véritable lieu d'échanges et de débats, d'écoute et de propositions, aussi bien entre ses membres qu'avec l'ensemble de ses partenaires.

** En septembre 2023 la FédéSCoT compte 363 adhérents et représente environ 80% des SCoT.*



80 %

des SCoT adhèrent à la
Fédération

100

en 2011



363

en 2023



Évolution du nombre d'adhérents

LA FÉDÉRATION DES SCoT

Le programme d'actions 2021-2026

Le programme d'actions pour la période 2021-2026, adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale de la FédESCoT affiche trois ambitions :

- Affirmer la **parole de la Fédération** et développer les **échanges** avec la poursuite du travail auprès des parlementaires, avec nos partenaires d'aujourd'hui, tout en construisant de nouveaux partenariats .
- Renforcer l'offre **d'animation** et poursuivre les **services**, en soutenant l'offre d'animation locale et nationale ainsi que les journées de formation et d'information, tout en maintenant l'offre de service technique.
- Développer et valoriser nos **productions**, en augmentant les publications et poursuivre le travail sur le Centre de Ressources.



Nos services



Le partage de connaissances



Le Réseau des SCoT



La présence sur le terrain



L'expertise juridique



Les journées de formation gratuites

RNS

Les Rencontres Nationales des SCoT



La « veille » parlementaire

L'équipe

Stella GASS

Directrice

Cécile GONDARD

Directrice études

Nelson ARTIC

Chargé de missions

Baptiste GAUTIER

Chargé de missions

(stagiaire de janvier à juin 2022)

Emma BIAGGI

Stagiaire de janvier à juin 2022

LES INSTANCES DE LA FÉDÉSCoT

Instances décisionnelles

3 Instances permettent aux élus des établissements publics de SCoT d'administrer la FédéSCoT :

- **le Conseil d'Administration** - Il décide de la mise en oeuvre des actions nationales.
Réunions : 1er février, 28 mars, 19 mai, 13 septembre et 11 octobre 2022 à Paris
- **l'Assemblée Générale** - Constituée des représentants des établissements publics de SCoT, elle statue sur les questions relatives au fonctionnement de la FédéSCoT.
Réunion : 24 novembre 2022 à Paris
- **le Bureau** - Le Bureau assure la coordination et la préparation des travaux.

Instances consultatives

Les techniciens des établissements publics de SCoT adhérents participent à l'animation de la FédéSCoT dans le cadre de 3 instances miroirs des instances décisionnelles :

- **le Club technique** – Il propose au Conseil d'Administration la mise en oeuvre des actions.
Réunions : 18 janvier, 15 mars, 28 avril, 13 septembre et 4 octobre 2022 à Paris
- **La Conférence technique** - La Conférence technique assure la participation des membres à la vie et aux orientations de la Fédération.
Réunion : 15 juin 2022 à Besançon
- **Les Délégués techniques** – Ils coordonnent le programme de travail de la conférence technique et du club technique et assurent le lien avec le CA et les services de la Fédération,

LES INSTANCES DE LA FÉDÉSCoT

Les membres du Conseil d'administration

Président

Michel Heinrich

SCoT des Vosges
Centrales

Vice-Présidents

Françoise Rossignol

SCoT de l'Arrageois

Pascal Delteil

SCoT du Bergeracois

Secrétaire et adjoint

Henri Hasser

SCoT de l'agglomération Messine

Denis Thuriot

SCoT du Grand Nevers

Trésorier et adjoint

Patrick Pesquet

SCoT Caux Vallée de Seine

Hervé Lefebvre

SCoT de Gascogne

Christine Bost

SCoT de l'aire mét. de Bordeaux

Franck Breteau

SCoT du Pays du Mans

Julien Cornillet

SCoT Rhône Provence Baronnies

Lionel Courdavault

SCoT du Grand Douaisis

Philippe Delaplacette

SCoT des Rives du Rhône

Bruno Domen

SCoT Ouest Réunion

Bruno Forel

SCoT Cœur du Faucigny

Yvette Fournier

SCoT de l'agglomération de Tulles

Nicolas Haslé

SCoT Grand Vendômois

Pia Imbs

SCoT de la région de Strasbourg

Pierre-Yves Mahieu

SCoT du Pays de Saint Malo

Jean-Paul Michaud

SCoT de l'agglomération Bisontine

Pascal Montecot

SCoT de la mét. Aix Marseille

Franck Pero

SCoT de la Provence Verte Verdon

Laurence Théry

SCoT de la région Urb. de Grenoble

Sylvain Tranoy

SCoT du Cambrésis

Devis Vallance

SCoT Nancy Sud Lorraine

SCoT Ile-de-France

En cours de désignation

LES INSTANCES DE LA FÉDÉSCoT

Les membres du Club Technique

Délégué technique général

David Pagnier

SCoT du Grand Nevers

Délégués techniques adjoints

Christophe Andrès

SCoT du Bergeracois

Christine Sanchez-Martin

SCoT de Gascogne

(référente territoriale)

Référents territoriaux

Audrey Benoit

SCoT Métropole Rouen Normandie

Olivier Chevalier

SCoT Ouest Réunion

Anthony Douet

SCoT du Bassin d'Arcachon

Sandra Del Rio

SCoT de la région melunaise

Julie Boghossian

SCoT Provence Verte Verdon

Julien Roissé

SCoT du Pays du Mans

Guillaume Degiuli

SCoT Cœur du Faucigny

Ève Zimmerman

SCoT de la région de Strasbourg

Membres élus

Christophe Andrès

SCoT du Bergeracois

Anne Berthomier

SCoT du dijonnais

Aurélien Durand

SCoT du Pays de Saintonge Romane

Sylvia Labèque

SCoT de l'aire met. de Bordeaux

Pierre-Yves Laire

SCoT du Pôle met. Loire Angers

Marie-Christine Karas

SCoT du Pays de Sarrebourg

Jérémie Tourtier

SCoT de l'agglo. Lyonnaise

Johanne Vallée

SCoT de la Tarentaise Vanoise

ACTIVITÉS NATIONALES

Acteur auprès des partenaires nationaux, la représentation du monde des SCoT constitue une des valeurs ajoutées de la Fédération pour ses adhérents. Tour d'horizon de nos partenariats et activités nationales.

Les partenaires et actions

Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

Convention pluriannuelle de partenariat et réunions de travail trimestrielles entre la Fédération et les services du Ministère.

Travail sur les données sur l'artificialisation ; sur la consommation du foncier et le Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

Participation au groupe de travail sur le guide du SCoT modernisé.

Participation au Club Planif Territoires.

Participation aux séminaires de l'Inspection Générale de l'Environnement et du Développement Durable (IGEDD).

Les autres associations

Association des Maires de France

Assemblée des Départements de France

Fédération nationale des Agences d'Urbanisme

Régions de France

Association nationale des Pôles territoriaux et des Pays

Fédération des Parcs naturels régionaux

Association des Directeurs Généraux de France

Intercommunalités de France

France urbaine



ACTIVITÉS NATIONALES

Auprès d'autres partenaires

Office français de la biodiversité

Partenariat technique et financier

Union Professionnelle du Génie Écologique

Réalisation de la vidéo "La biodiversité, une opportunité pour mon territoire et mes concitoyens"

France Climat

Développement de la plateforme Planification Écologique

Géomètre Expert

Partenariat, membre fondateur de l'Observatoire national du cadre de vie

Sorbonne Université

Partenariat avec le Master Urbanisme et Aménagement

ADEME & CDC Biodiversité

Membre de la "Communauté ZAN"

Ernst & Young et la Fondation Palladio

7ème panorama de l'immobilier et de la ville

Fédération nationale des Communes Forestières

Travail sur la thématique SCoT et Forêt

Laboratoire d'initiatives foncières et territoriales innovantes (LIFTI)

Travail sur la thématique "Les stratégies foncières"

Ministère de l'Agriculture

Pacte de la haie

Shift Project

Conseil national de la Refondation

Comité national de la Biodiversité

Union nationale des Aménageurs



ACTIVITÉS NATIONALES

Porter la voix des SCoT dans les débats législatifs et réglementaires

La voix de la Fédération et des SCoT est associée et écoutée dans les travaux législatifs et réglementaires. Les chantiers principaux de l'année 2022 ont concerné la PPL ZAN 2, le projet de loi relatif à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, ainsi que les décrets sur la nomenclature du ZAN, sur les friches, la suppression des CDAC ou encore l'ouverture dominicale.

Le travail parlementaire - auditions et amendements

- *Sénat et Assemblée Nationale* - Projet de loi **ZAN**
- *Sénat* - Mission d'information sur la gestion durable de l'**eau**
- *Sénat* - **Outils financiers** en vue de l'atteinte de l'objectif de zéro artificialisation nette (**ZAN**)
- *Sénat* - Réduction de l'artificialisation des sols et adaptation des territoires littoraux au **recul du trait de côte**
- *Sénat* - Travail d'**évaluation de l'ANCT**
- *Sénat* - Loi d'accélération des **énergies renouvelables** (ENR)
- *Sénat* - **Agrivoltaïsme**
- *Assemblée Nationale* - Réduction de l'**artificialisation des sols**
- *Sénat* - Mission conjointe de contrôle relative à l'application du **ZAN**

ETUDES & PRODUCTIONS

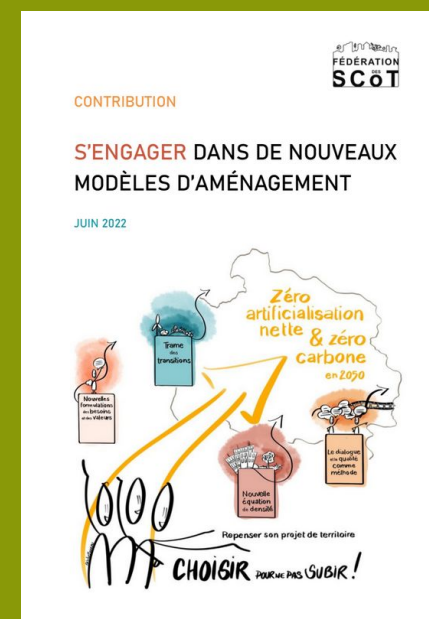
Etude « Vers de nouveaux modèles d'aménagement »

Diffusée à l'occasion des Rencontres nationales des SCoT à Besançon, la Fédération des SCoT a réalisé en 2022 une étude sur le thème : **"S'engager dans de nouveaux modèles d'aménagement"**.

Face à des modèles d'aménagement du territoire remis en cause par les défis des transitions et l'accélération initiée par la loi Climat et Résilience sur les enjeux de sobriété foncière et de trajectoires « Zéro artificialisation nette » et « Zéro Carbone » d'ici 2050, la Fédération des SCoT a souhaité apporter sa contribution aux réflexions en cours. Elle vise à rappeler les leviers à disposition des élus, à rendre sa place au projet politique de territoire.

Cette contribution a vocation à identifier les questions à se poser, les actions à engager immédiatement et à poser un cadre de réflexion sur les nouveaux modèles. Définitions des besoins, de la création de valeurs, conditions d'une densité appropriée par les habitants, rôle des espaces non bâtis comme épicerie des transitions ou encore enjeux de qualité des aménagements et du dialogue local, autant de pistes de travail qui peuvent permettre aux élus du bloc local de faire face aux changements de trajectoires à amorcer.

D'autant que ces changements doivent être engagés dès maintenant, avec tous les acteurs publics et privés, mais aussi avec les habitants dont les modes de vies vont être bouleversés par les mutations à venir.



[Télécharger l'étude](#)

[Télécharger la synthèse](#)

ETUDES & PRODUCTIONS

Autres productions en 2022

Guide du SCoT modernisé

Réalisé en partenariat avec la fédération nationale des SCoT, la DGALN a publié le Guide du SCoT modernisé, édition 2022. Ce guide aborde notamment les évolutions dues aux ordonnances de juin 2020 et à la loi Climat et Résilience d'août 2021, et a pour objectif de fournir aux futurs acteurs de la construction des SCoT un outil d'aide à l'émergence de SCoT de nouvelle génération.



Coûts et financement des SCoT

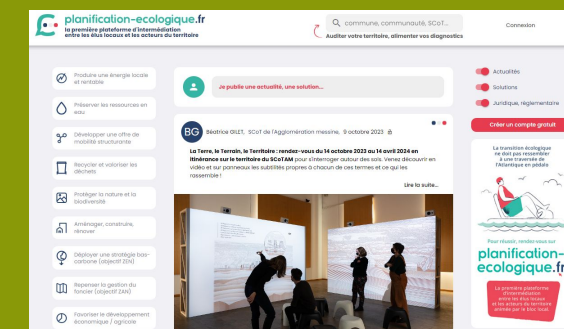
Bien que les coûts d'élaboration et de révision d'un SCoT varient en fonction du nombre d'études, du nombre de réunions organisées, des supports de communication créés, du recours à une assistance à maîtrise d'ouvrage... Cette étude a vocation à fournir aux élus et techniciens une idée actualisée du coût des procédures d'élaboration et de révision d'un SCoT.



Réalisation d'un film sur les actions sur la biodiversité

Note conjoncture économique

Travail sur la plateforme planification-ecologique.fr



Dès 2022, le travail sur la plateforme a été engagé avec le soutien de l'AMF, d'Intercommunalités de France et de l'AMRF.

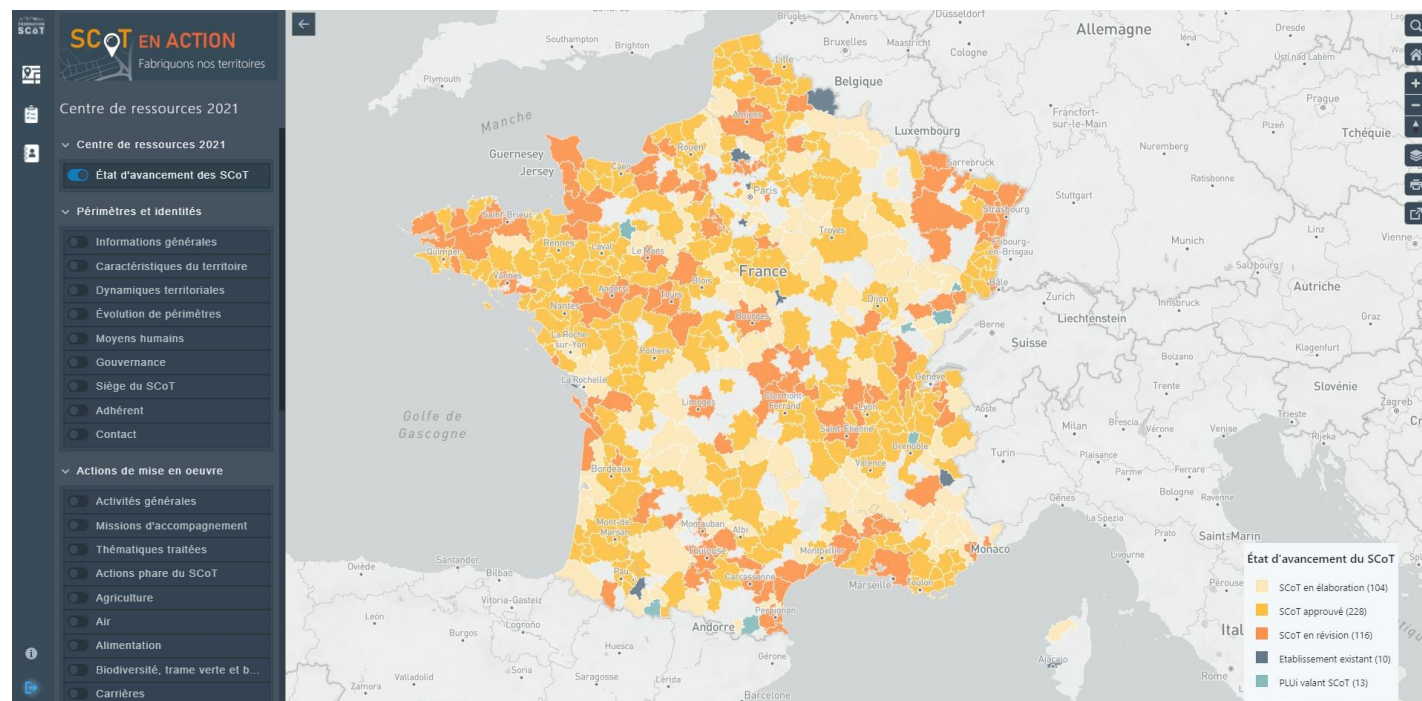
Elle est réalisée par France Climat, société spécialisée dans le développement de solutions d'ingénierie décisionnelle.

ETUDES & PRODUCTIONS

Le centre de ressources

La FédéSCoT a fait évoluer le centre de ressources "SCoT en action" pour simplifier son utilisation. Les adhérents bénéficient d'un accès à cette base de données, vous pouvez désormais **mettre à jour vous-même les informations** qui concernent votre SCoT, compléter vos actions de mise en oeuvre et partager vos documents, études, et cahier des charges dans l'espace documentaire dédié.

Vous pouvez également consulter ce que font les autres SCoT et les contacter : vous trouverez toutes les informations dans le centre de ressources "SCoT en action".



Mise à disposition des
périmètres de SCoT,
chaque année en avril.

- couche SIG
- répartition communale
des SCoT

Mettez à jour vos données !

LES RENCONTRES NATIONALES

Les 16èmes Rencontres nationales des SCoT 16 et 17 juin 2022 à Besançon

« **Choisir pour ne pas subir** ». Tel est le chemin que nous proposons aux élus du bloc local pour ces prochaines années. Nous faisons face à une révolution d'aménagement du territoire, accélérée par l'ambition de loi Climat Résilience sur la gestion économe du foncier et la lutte contre l'artificialisation. Cette révolution est liée au cumul des défis que les élus locaux ont à relever pour l'avenir de leur territoire : ceux des transitions, l'adaptation du territoire au vieillissement de la population, au desserrement des ménages, la mutation du commerce, aux enjeux de réindustrialisation, de souveraineté alimentaire, d'autonomie énergétique, du changement climatique, de l'accélération et l'aggravation des risques naturels, de préservation de l'eau et de la biodiversité.

La loi Climat Résilience va nous amener à modifier nos stratégies territoriales - en 2026 pour les SCoT - et notre urbanisme opérationnel - en 2027 pour les PLU/PLUi et les cartes communales - pour intégrer la trajectoire de diminution par deux de la consommation du foncier et pour amorcer la trajectoire ZAN d'ici 2050. Nous devons également préparer nos territoires et les acteurs à la trajectoire Zéro Carbone d'ici 2050. Nous avons donc deux trajectoires nationales ambitieuses, deux horizons et de nombreux défis à relever dans nos territoires. Alors, pour ne pas subir ces cadrages qui donnent parfois l'impression d'une approche arithmétique et en silo des objectifs nationaux, nous proposons, qu'en responsabilité, les élus du bloc local questionnent leur stratégie territoriale et sa mise en oeuvre : permettent-elles de changer la trajectoire du territoire pour répondre à l'ensemble des enjeux de demain ?

Ces Rencontres nationales des SCoT ont réunis près de 400 participants sur ces deux journées d'échanges et de débats.



Les actes et les vidéos sont disponibles sur le site internet

LES CLUBS

Mis en place afin de permettre aux techniciens des structures adhérentes d'échanger sur leurs pratiques, de capitaliser leurs expériences et de compléter leurs connaissances sur des sujets à enjeux. Ils se sont tous réunis à Besançon en juin 2022.

Montagnes

Référents : Mathilde Rolandeau, SCoT Rhône Provence Baronnies et Guillaume Degiuli, SCoT Cœur de Faucigny

14 avril 2022 en présentiel

Littoral

Référents : Létizia Delorme, SCoT Pays Basque et du Seignaux et Nicolas Cajon, SCoT La Rochelle Aunis

12 mai 2022 en visio

Trame Verte et Bleue

Référents : Claudie Leitz, SCoT des territoires de l'Aube et Marianne Rulier, SCoT du Pays Marennes Oléron.

11 mars 2022 en visio

Air-Énergie -Climat

Référent : Jérémie Tourtier, SCoT de l'agglo lyonnaise

5 avril 2022 en visio

SIG

Référent : Amélie Laborde, SCoT Seuil du Poitou, Julien Millet, SCoT de Saintonge Romane

10 novembre 2022 en visio

Observatoires

Référents : Aurélien Durand, SCoT de Saintonge Romane

Élaborer un SCoT

Référents : Clémence Jartier, SCoT du Pays Lédonien et Julie Boghossian, SCoT Aix Marseille Métropole

Mise en œuvre

Référente : Sylvia Labèque, SCoT de l'aire urbaine de Bordeaux, Marie-Christine Karas, SCoT de Sarrebourg, Nicolas Mugnier, SCoT Médoc 2033

Outre Mer*

*Uniquement lors des pré-rencontres

EN CHIFFRES

14

clubs organisés
en 2022

+ 400

participants

ACTIVITÉS AUPRÈS DES ADHÉRENTS

Les journées de formation et d'information

la Fédération nationale des SCoT et le CNFPT ont organisé 4 webinaires de formation à destination des adhérents de la Fédération en 2022 :

« **SCoT et contractualisation** » - 3 mars 2022

« **Friche et planification** » - 24 mars 2022

« **Elaborer un DAACL** » - 22 septembre 2022

« **La logistique dans les SCoT** » - 1^{er} décembre 2022

ZAN Cafés

Organisés en partenariat avec le CNFPT, les ZAN Cafés sont des temps de discussions libres et collectives de 30 minutes (de 13h30 à 14h le lundi) entre pairs destiné à partager vos pratiques, vos expériences mais aussi vos difficultés et vos questionnements sur une thématique précise.

Conseils juridiques

La FédéSCoT est présente au quotidien auprès de ses adhérents pour répondre à leurs questions en matière de SCoT. En 2022, nous avons répondu à de très nombreuses questions. Ce conseil « direct » aux adhérents est facilité par la création de l'adresse mail dédiée aux questions juridiques :

avotreservice@fedescot.org

EN CHIFFRES

4

webinaires de formation et d'information en 2022

+150

participants aux webinaires et journées de formation

11

ZAN Cafés en 2022

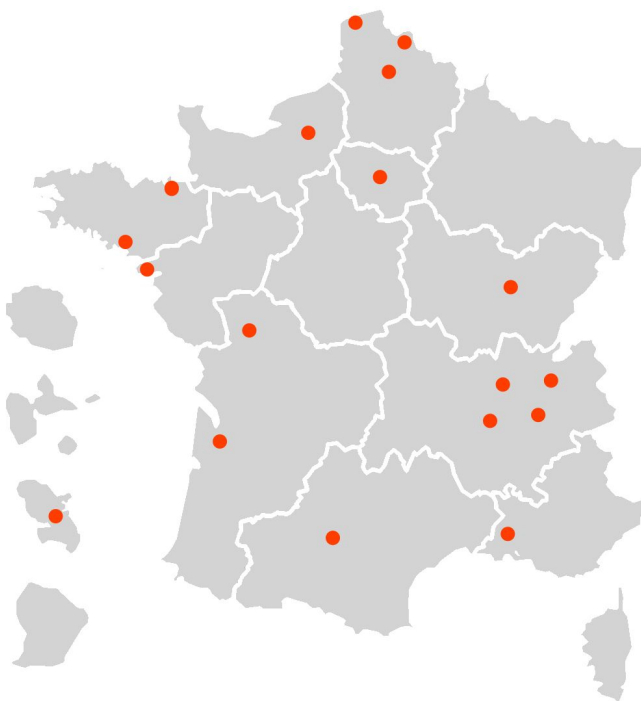
+ 200

questions sur avotreservice

SUR LE TERRAIN

La Fédération des SCoT anime le réseau de ses adhérents en région. Pour aller à la rencontre des SCoT membres de l'association, Stella Gass, directrice, et l'équipe ont multiplié les déplacements dans les territoires tout au long de l'année.

Annecy, Club Montagne
Arras, SCoT de l'Arrageois
Bordeaux, Congrès des Intercommunalités de France
Calais
Cavaillon, SCoT Cavaillon, Coustellet, l'Isle sur la Sorgue
Chanas, SCoT des Rives du Rhône
Dijon, Séminaire des Préfets
Grenoble, SCoT de la Grande Région de Grenoble
Lyon, InterSCoT de l'aire métropolitaine Lyon-Saint Etienne
Martinique, Séminaire INTER-EPCI
Nantes, Conférence des SCoT des Pays de la Loire
Paris, Rencontres des SCoT d'Ile-de-France
Parthenay, SCoT du Pays de Gâtine
Rouen
Saint Nazaire
Saint-Jouan-des-Guérets, SCoT du Pays de Saint Malo
Toulouse, Rencontres de la FNAU
Vannes, Vannes Agglomération Golfe du Morbihan
Lille, LIFTI



COMMUNICATION

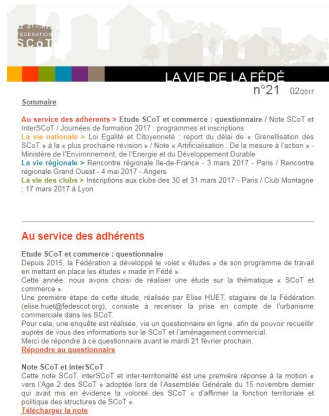
Lettre d'information « La vie de la Fédé »

La lettre d'information « La vie de la Fédé », réservée à nos adhérents, vise à informer des actualités de la FédéSCoT, à valoriser les actions menées au niveau national et régional et à revenir sur le travail réalisé pour les adhérents. Elle est envoyée tous les premiers mercredis de chaque mois. 11 numéros sont parus en 2022 et ont été adressés aux plus de 1200 abonnés.

Site internet

Le site internet de la Fédération reste l'espace d'information principal : des partages d'informations et publications avec un espace adhérent pour le téléchargement des documents qui leur sont exclusivement dédiés. Nous avons modernisé notre site internet en 2022 : nouvel espace adhérent, réorganisation, conformité RGPD, etc. Une nouvelle version du site a été mise en ligne depuis le 8 juillet 2022.

La FédéSCoT sur les réseaux sociaux



EN CHIFFRES

11

newsletters en 2022

+ 1500

vues sur le site internet

2000

abonnés sur les réseaux sociaux

COMMUNICATION

Accompagnement de la Fédération par l'agence de communication Hâ-Hâ & Associés

Depuis le 6 mai 2021, la Fédération travaille avec l'agence Hâ-Hâ & Associés pour développer sa notoriété, valoriser son expertise et accroître la visibilité de ses événements auprès des médias, notamment les Rencontres nationales des SCoT qui font l'objet d'un travail de communication spécifique. Le travail de l'agence Hâ-hâ & Associés a permis de valoriser le travail de la Fédération en 2022 dans de nombreux articles. **Extraits :**



Lutte contre l'artificialisation des sols : les préfets appelés à accompagner les élus
Publié le 18 février 2022 par Anne Lenormand / Localtis
Aménagement et foncier, urbanisme, Environnement



Planification territoriale et développement économique : partenariat entre la Fédération des SCoT et le Medef
Publié le 12 décembre 2022 par A.L. / Localtis
Aménagement et foncier, urbanisme

Affiches PARISIENNES

La Fédération nationale des SCoT et le Medef signent un partenariat

La Fédération nationale des SCoT et le Medef viennent de signer un partenariat dont l'objectif est de croiser leurs expertises pour garantir les nouveaux modèles d'aménagement, portés notamment par la loi Climat et Résilience.



Hervé Lefebvre, conférence régionale des SCoT

Le maire de Samatan (Gers), président de la communauté de communes du Savès et référent de la Fédération des SCoT pour l'Occitanie, installe la Conférence



Les Scot en conférences

La Fédération des Scot a détaillé les modalités des Conférences des Scot, cet outil prévu par la loi Climat et Résilience pour organiser, à l'échelle régionale, la stratégie d'aménagement à mettre en place afin de répondre aux objectifs de réduction de la

iNOVAPRESSE GROUPE

La Fédération des Scot lance la conférence des Scot



ACCUEIL > OUVRIÈRES > ACTUALITÉS TECHNIQUE > TOUJOURS ACTUELLES > ACTUS EXPERTS

Les conférences des Scot au pas de course contre l'artificialisation

Publié le 12 décembre 2022 - Par David PÉREZ - www.la-gazette.fr



Les conférences des Scot ont permis aux acteurs d'échanger les élus et les professionnels du territoire. Ici, en Nouvelle-Aquitaine.

sans se laisser enfermer dans une approche comptable.

La loi « climat et résilience » d'août 2021 a prévu que les régions devront fixer les objectifs territorialisés de lutte contre l'artificialisation des sols dans leur Sdraddet. Le législateur a créé un nouvel espace de dialogue territorial : les conférences des Scot. Lancées en février, celles-ci élaborent des propositions pour les régions. Contraintes par un agenda serré, élus et techniciens des Scot tentent d'élaborer des stratégies territoriales,



Pascal Delteil,
maire de Gandonne (15 020 hab., Dordogne), président du SCoT du Bergeracois, vice-président de la Fédération nationale des SCoT
« NE PAS PARTIR D'UNE APPROCHE COMPTABLE »
Les conférences des Scot proposent aux régions une stratégie et une gestion économe



Des conférences pour les Scot

Lors des débats parlementaires autour de la loi « climat et résilience », la commission mixte paritaire a souhaité accorder un rôle central aux schémas de cohérence territoriale (Scot) par le biais d'une conférence régionale des Scot, une démarche que la

délais très contraints pour faire cette proposition, puisque les membres de chaque commission ont eu six mois à compter de la promulgation de la loi pour se rassembler et valider la proposition, puis deux mois pour la transmettre à chaque région, même si la loi relative à la différenciation, la décentralisation, la



BILAN FINANCIER

Finances 2022

Recettes

Les recettes de la Fédération des SCoT reposent principalement sur :

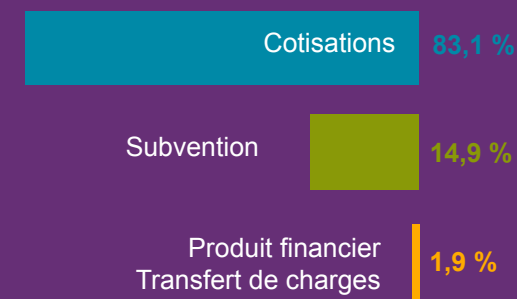
- Les cotisations des établissements publics de SCoT adhérents.
- La subvention du Ministère de la Cohésion des Territoires
- la subvention de l'Office Français de la Biodiversité (OFB)

En 2022, les recettes de la FédéSCoT se sont élevées à 553 294 € dont 459 883 € issus des cotisations, 82 500 € issus des subventions du Ministère et de l'OFB, 10 911 € de transfert de charges et de produits financiers.

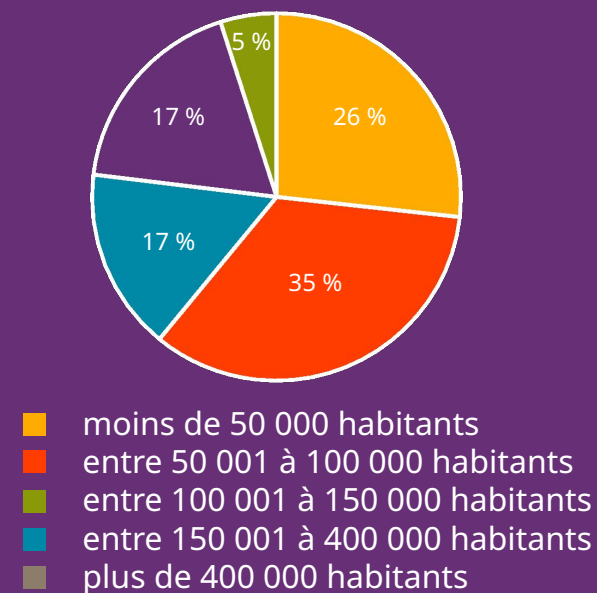
Dépenses

La FédéSCoT a engagé 543 627 € de dépenses pour cette année 2022. Le résultat de cette année est donc en excédent de 9 667 €*.

*après prise en compte de l'impôt sur les sociétés



Pour rappel, les cotisations de la Fédération des SCoT sont calculées en fonction du nombre d'habitants couverts par le périmètre du SCoT :





Réalisé sous la direction de **Michel Heinrich**,
Président de la Fédération Nationale des SCoT
Et de **Stella Gass**,
Directrice de la Fédération Nationale des SCoT

Conception et suivi : **Cécile Gondard**,
Directrice études à la Fédération Nationale des SCoT

Crédits photo couverture : **Besançon - Jean-Charles Sexe, Eric Chatelain**